

Compte rendu de la séance du mardi 07 septembre 2021

Secrétaire de la séance : Catherine Bogaert

Procurations : Jacky Rousseau à Gilles Quériaud et Céline Driessen à Annabelle Vaudon.

Ordre du jour:

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020
- Vente d'une partie du parking de l'école à Maisons Charentaises ;
- Projets routiers et organisation des réunions publiques ;
- Points sur les différentes commissions ;
- Divers

Délibérations du conseil:

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020 (DE 2021_026)

Exposé :

M. le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Résolution :

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité :

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint-Sornin de l'année 2020. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Questions diverses :

- Vente d'une partie du parking de l'école à Maisons Charentaises :

Maisons Charentaises propose d'acheter le terrain pour un montant de 10 000€ et revendra le tout à Logélia une fois les constructions terminées. Le terrassement du parking sera pris en charge par Maisons Charentaises excepté la couche de finition. La pose du tabouret ainsi que l'étude de sol seront réalisés par la commune.

Projets routiers :

Deux réunions publiques seront organisées fin septembre et début octobre auprès des habitants concernés (Les Michelots et Les Bouèges). L'aménagement de la RD6 est à l'étude par la commission voirie. Les aménagements temporaires de la Route de Mazerolles ne sont pas respectés.

Point sur les commissions :

Travaux : Attente du devis menuiseries pour les logements sociaux. Le ravalement de la façade de l'habitation située Rue de la Laurière est prévue prochainement. Recherche d'un

local pour un apiculteur et une pâtissière. Le projet réhabilitation/construction du théâtre est remis en cause si le local du Sabot d'Yves est racheté par la commune.

Environnement :

Remise officielle du diplôme "Villes et villages étoilés".

Concernant le projet de production électrique solaire, le contrat est signé pour le hangar du service technique et la maison des associations.

Un de nos agents étant en arrêté maladie, une demande de devis a été déposée auprès d'un prestataire pour le fauchage.

Communication :

Le site internet est désormais accessible au public même si il est incomplet. Une réunion avec les associations est prévue le 9 septembre afin d'organiser le planning des salles.

Divers :

Téléphonie : L'antenne Orange sera mise en service en fin d'année.

Le CCAS informe le CM que la commune est candidate à l'accueil d'une famille de réfugiés Afghans (logement longue durée avec un objectif d'intégration).